

Les chocs pétroliers se suivent et ne se ressemblent pas.

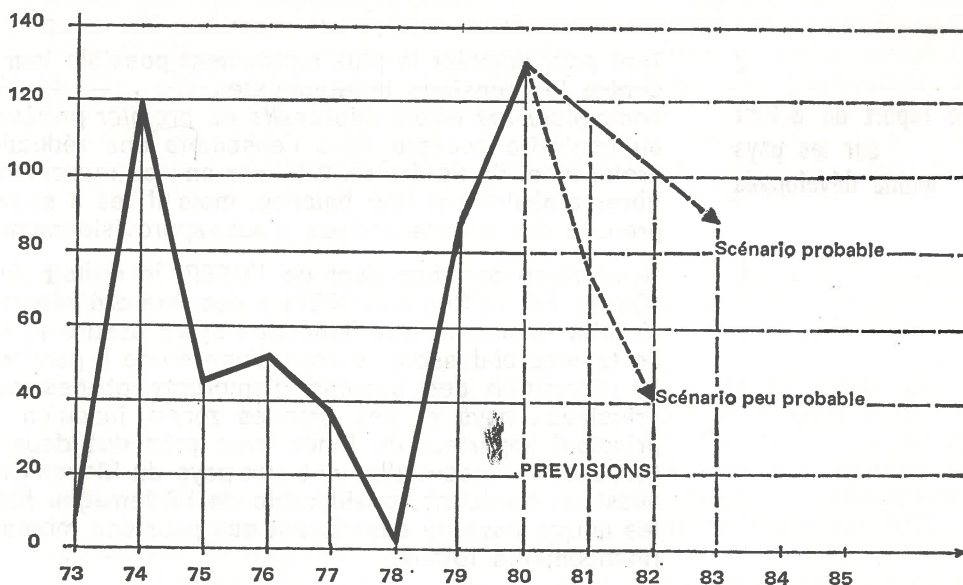
A la suite du second choc pétrolier, et au moment des sommets de Venise, l'économie mondiale est à la recherche d'un nouvel équilibre. Une action concertée des gouvernements est-elle nécessaire pour conjurer les plus graves dangers, ou bien suffira-t-il, comme après 1973, de se reposer sur les seuls mécanismes du marché? Pour répondre à une telle question, il convient d'analyser les conditions de résorption du premier choc, d'un point de vue tant réel que financier, afin de déterminer si celles-ci sont susceptibles de se reproduire dans les cinq prochaines années.

1
**L'OPEP après 1973 :
un excédent
en diminution rapide**

L'impact majeur d'un choc pétrolier ne se trouve pas dans les effets inflationnistes directs, qui sont nécessairement limités (2 à 3 %), mais dans le déséquilibre des relations économiques internationales, résultant de l'apparition d'un excédent considérable dans la zone des pays de l'OPEP. Le graphique A montre l'ampleur de l'excédent des opérations courantes apparu en 1974 (en l'exprimant en milliards de dollars de 1980) et il indique également sa diminution rapide jusqu'en 1978.

GRAPHIQUE A

Solde courant
des pays exportateurs
de pétrole (*)
(En milliards de \$ 1980.)

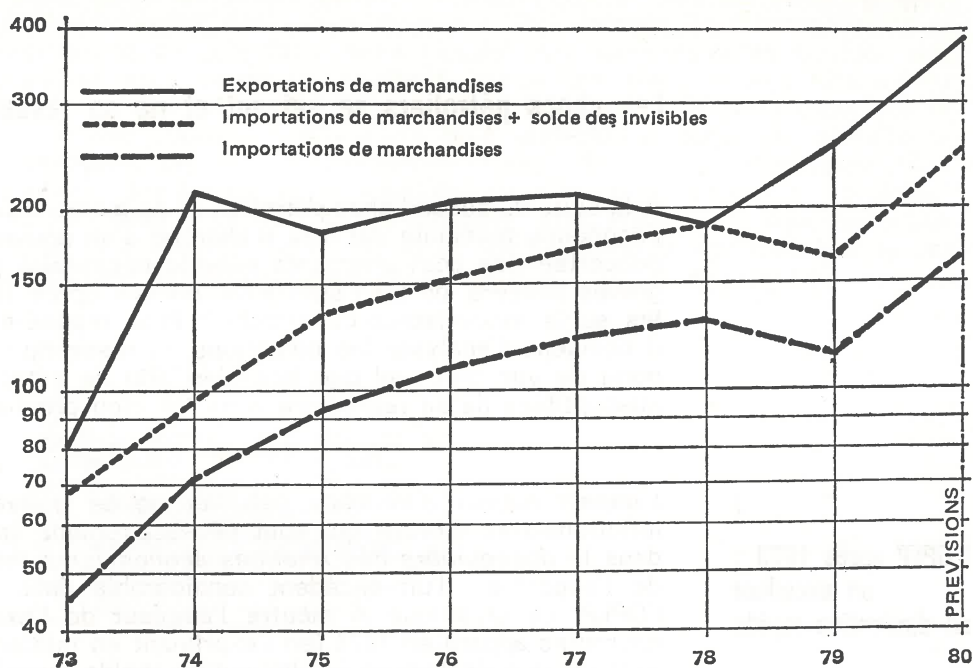


Source : Calculs CEPII à partir de données de la Banque d'Angleterre et de la Banque Morgan.
(*) Y compris Bahreïn, Brunei, Oman, Trinidad et Tobago, à l'exclusion du Mexique.

Cette résorption de l'excédent courant des pays de l'OPEP s'explique par l'évolution des principales composantes de la balance de cette zone (graphique B). Tandis que les ventes stagnaient en termes réels, les achats de marchandises et de services se développaient à un rythme accéléré (en particulier les biens d'équipement et le matériel militaire). On trouve ici d'une part le reflet de la politique des pays exportateurs de pétrole, cherchant à brûler les étapes du développement et acceptant une stabilisation du prix nominal du pétrole (correspondant à une baisse en termes réels), d'autre part la conséquence des politiques suivies par les pays développés occidentaux.

GRAPHIQUE B

Exportations
et importations
des pays exportateurs
de pétrole (*)
(En milliards de \$ 1980.)



Source : Calculs CEPIL à partir de données de la Banque d'Angleterre, de la Banque Morgan et de la CNUCED.

(*) Y compris Bahreïn, Brunei, Oman, Trinidad et Tobago, à l'exclusion du Mexique.

2
Le report du déficit
sur les pays
moins développés

Tant pour combler le plus rapidement possible leur déficit que pour lutter contre les tensions inflationnistes, *les pays développés n'ont pas voulu compenser les effets dépressifs du premier prélèvement pétrolier*. Ils ont au contraire accepté dans l'ensemble une réduction de leur rythme de croissance, de l'ordre de 2 % par an ; ce mécanisme a permis de rééquilibrer globalement leur balance, mais il les a souvent dispensés d'entreprendre des efforts sérieux d'auto-provisionnement énergétique (1).

Symétrique de l'excédent de l'OPEP, le déficit du « Reste du monde » (Ouest, Est et Sud non-OPEP) a dès lors été réparti très inégalement, les circuits financiers internationaux ayant assuré le recyclage des capitaux. Le tableau ci-dessous, extrait d'une étude à paraître du CEPIL (2), indique la répartition des besoins d'emprunts et des capacités de prêts des principaux pays et des grandes zones, jusqu'en 1977. L'OPEP a été le principal apporteur de fonds avec près des deux tiers des crédits nets (imputables essentiellement aux pays du Moyen-Orient), mais on observe aussi un excédent considérable de l'Allemagne fédérale (près de 20 %), les autres pays ne contribuant que pour des montants plus modestes aux financements totaux.

TABLEAU
Financements
internationaux 1967-1977

Pays à besoin d'emprunts		Pays à capacité de prêts	
	%		%
Nouveaux pays industriels	16,4	Moyen-Orient OPEP	60,0
Autres PVD	16,5	Autres OPEP	5,6
Pays de l'Est	22,4		
Sous-total hors OCDE	55,3	Sous-total hors OCDE	65,6
Etats-Unis	15,7	Allemagne fédérale	18,2
Royaume-Uni	4,2	Japon	6,7
Autres pays occidentaux	24,8	France	3,4
		Autres CEE	6,1
Sous-total OCDE	44,7	Sous-total OCDE	34,4
Total	100,0	Total	100,0

Source : Estimations CEPIL, après construction d'une maquette financière cohérente et compte tenu des flux d'investissement direct.

(1) Cf. Lettre du CEPIL n° 2, « Energie : où sont les vrais problèmes ? » (juin 1979).

A l'excédent de l'OPEP ont ainsi correspondu des emprunts massifs des pays en voie de développement, qui ont permis à ces derniers de maintenir leur croissance (3), la moitié de ces emprunts étant concentrée sur les nouveaux pays industriels (4). Les pays de l'Est ont également été de gros emprunteurs, tandis que le solde de l'OCDE n'a représenté que 10,3 % des besoins d'emprunts.

En outre, à ce premier déséquilibre se sont ajoutées les distorsions entre pays de l'OCDE, les besoins d'emprunts du groupe « autres pays occidentaux » — essentiellement l'Europe méridionale — et des Etats-Unis (5) constituant le pendant des capacités de prêts de l'Allemagne, d'autres pays de la CEE et du Japon.

3
L'OPEP après 1979 :
un excédent
difficilement
compressible

Les facteurs qui ont permis une diminution rapide de l'excédent de l'OPEP après le premier choc pétrolier ne sont pas susceptibles de se reproduire dans les années 1980. L'exemple iranien a montré que, même dans les pays dont la capacité d'absorption était jugée élevée, le « pactole pétrolier » ne permettait pas d'accélérer outre mesure le développement économique. Il n'est donc pas possible d'escompter, de la part des pays exportateurs de pétrole, une accélération des achats, comparable à celle qui a été enregistrée après 1973. Quant aux ventes, les mesures d'indexation en termes réels qui sont envisagées semblent indiquer que les pays de l'OPEP n'entendent plus assurer à l'Occident une période de répit comparable à celle des années 1974 à 1978.

Sauf dans l'hypothèse d'un bouleversement politique, les rapports de force resteront donc inchangés tant que la situation du marché pétrolier n'aura pas été fondamentalement modifiée. Or, compte tenu du retard qui a été accumulé, les efforts d'autoapprovisionnement énergétique des pays développés ne pourront pas porter leurs fruits avant le milieu des années 1980. C'est dire que toute tentative de rééquilibrer les balances courantes par la déflation est vouée à l'échec, à moins d'envisager un mécanisme suicidaire de dépression cumulative, où tous les pays seraient entraînés les uns après les autres, et où la montée du chômage dépasserait rapidement le seuil du tolérable.

4
Le nécessaire
partage du déficit

Dès lors que le maintien d'un excédent structurel de l'OPEP constitue l'hypothèse la plus probable, on doit s'interroger sur les conditions dans lesquelles le déficit du reste du monde peut se partager (6).

Il paraît exclu de reporter de nouveau la charge de ce déficit sur un nombre limité de pays en voie de développement, et singulièrement sur les nouveaux pays industriels. L'exemple brésilien (7) montre les dangers qui résultent d'une progression trop forte de l'endettement, et un accroissement rapide des déficits pourrait dans l'avenir avoir des conséquences de grande ampleur sur des pays moyennement endettés fin 1979. Le mécanisme de recyclage par les banques privées, tel qu'il a fonctionné après le premier choc pétrolier, paraît devoir atteindre prochainement ses limites. Des lignes de rupture commencent ainsi à apparaître, que ce soit au niveau financier (risque d'insolvabilité de certains pays en voie de développement), au niveau monétaire (fragilité du circuit du dollar), ou même au niveau pétrolier (si les pays de l'OPEP préféraient garder leur pétrole sous terre plutôt que d'accumuler des créances douteuses).

(2) Cf. « Les contraintes financières de la croissance internationale : du premier au second choc pétrolier », à paraître en juillet dans le n° 3 d'*Economie Prospective Internationale*.

(3) Cf. *Lettre du CEPII* n° 1, « L'industrie mondiale dans la crise : trois faits significatifs » (mai 1979).

(4) Ce calcul porte sur six pays : Brésil, Mexique, Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour et Taiwan.

(5) Les Etats-Unis, en tant qu'émetteurs de la monnaie internationale, n'ont pas les mêmes contraintes ni les mêmes objectifs que les autres pays : ils alimentent les circuits internationaux par leurs secteurs privés et bancaires, tandis qu'un important apport de financements extérieurs leur parvient par leur secteur public.

(6) Cette question sera développée dans le n° 3 d'*Economie Prospective Internationale* (op. cit.).

(7) Cf. *Lettre du CEPII* n° 7, « Brésil : quelles limites à l'endettement ? » (mai 1980).

Dans ces conditions, il paraît opportun d'étudier d'autres solutions, permettant d'éviter des crises majeures. Des formes institutionnalisées et concertées de recyclage, sous l'égide des gouvernements occidentaux, seraient sans doute de nature à consolider les relations financières internationales, à condition de garantir les actifs des pays exportateurs de pétrole. Mais *la solution la plus audacieuse serait de prendre le contre-pied des politiques suivies après 1973* : une croissance plus soutenue des économies occidentales, dans laquelle celles-ci accepteraient de s'endetter pour leur propre compte, permettrait à la fois de mieux répartir le déficit, de favoriser le développement du Tiers-Monde, et d'accélérer la transition vers la troisième révolution industrielle.

Vient de paraître



Revue trimestrielle du CEPII

N° 2, avril 1980 (*).

États-Unis :

Croissance, crise et changement technique dans une économie tertiaire.

par A. Brender, A. Chevallier et J. Pisani-Ferry.

Sur l'avenir de l'économie américaine faut-il croire les « pessimistes » qui soulignent la stagnation de la productivité, l'inflation accélérée et le recul dans le commerce mondial, ou les « optimistes » qui invoquent la troisième révolution industrielle, fondée sur l'électronique où les États-Unis conservent une avance technologique importante ?

Ce deuxième numéro de la revue du CEPII analyse le grippage progressif du mode de croissance des années 1960, en mettant l'accent sur les interdépendances entre industrie manufacturière et secteur tertiaire, qu'il s'agisse de la structure de la consommation, de la formation des salaires ou de la concurrence sur les profits. Il envisage ensuite les possibilités d'émergence d'un nouveau régime de croissance.

- Chapitre I : L'économie post-industrielle en question.
- Chapitre II : Divergence des salaires et intervention de l'Etat.
- Chapitre III : Rentabilités, rapports de prix et rapports de force.
- Chapitre IV : Epuisement ou renouvellement du progrès technique ?
- Chapitre V : Inerties et changements dans l'industrie, deux études de cas.
- Chapitre VI : La crise de formes d'organisation.

Rédaction :

Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales
52, rue Saint-Denis
75001 Paris
Tél. : 233-71-36
Rédacteur en chef :
Gérard Lafay.

Edition :

La Documentation française.
Abonnement d'un an
(8 numéros) : 120 F.

Commande adressée à
La Documentation française
124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex.

Règlement à réception
de la facture.

Directeur
de la publication :
J.-L. Crémieux-Brilhac

CPPP n° 1462 AD.
Dépôt légal :
2^e trimestre 1980

Imprimerie LIR
Imprimé en France.

(*) En vente à la Documentation française.

● Abonnement d'un an (4 numéros) 180 F
● Prix au numéro 50 F